

**RESSORTISSANTS EN PROVENANCE DE L'UE EEE ET SUISSE**

**LISTE DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR**

**Réf. : PSA-ETUDIANT HORS UE -ETABLISSEMENT NON AGREE-LISTE 5B**

**Vous êtes actuellement étudiant.** Pour bénéficier d'une ouverture des droits à l'Assurance maladie, merci **de nous retourner cette liste** accompagnée des documents suivants :

- l'imprimé de « demande d'ouverture des droits à l'assurance maladie » complété, daté et signé
- la photocopie de votre titre de séjour en cours de validité
- un certificat de scolarité, pour l'année en cours, délivré par l'établissement
- une copie intégrale de votre acte de naissance ou un extrait de votre acte de naissance avec filiation (ce document doit être authentifié, notamment par un cachet lisible)
- une photocopie d'un justificatif de domicile
- votre relevé d'identité bancaire (n° IBAN)

**VOTRE DOSSIER ACCOMPAGNE DE CETTE LISTE PEUT ETRE :**

▪ **DEPOSE DANS L'UN DES POINTS D'ACCUEIL DE L'ASSURANCE MALADIE**

(les adresses de nos points d'accueils sont consultables sur [ameli.fr](http://ameli.fr))

▪ **TRANSMIS PAR COURRIER A L'ADRESSE SUIVANTE :**

ASSURANCE MALADIE DE LA SEINE-SAINT-DENIS  
CS 60300  
93018 BOBIGNY CEDEX